

communication à ce sujet parce qu'il n'était pas à Ottawa ce vendredi-là. Personne ne semblait savoir d'où émanait la communication. Ce qui compte, c'est qu'elle ait été faite et le ministre l'a corroborée le lundi, 28 mars, en disant d'abord que les soumissions étaient trop élevées et deuxièmement, qu'il espérait que les prix baisseraient et, ensuite qu'il attendait que les prix soient moins forts, ce qui, à mon avis, est un espoir irréaliste si les tendances actuelles sont un indice quelconque. Il escomptait le jour où il pourrait obtenir de meilleurs prix pour le grenier-élévateur. J'ai cru comprendre qu'il attendrait des soumissions moins élevées ou une estimation révisée de la technogénie relativement au projet lui-même.

Le 5 avril, le ministre des Finances (M. Sharp) annonçait à la Chambre des ventes fortement accrues de céréales à la Chine rouge ou à la *Import-Export Corporation*, de Chine; il a dit qu'elles passeraient d'un minimum de 168 millions de boisseaux à un maximum de 280 millions de boisseaux, au cours d'une période de trois ans, et que le contrat prévoyait la livraison de 59.7 millions de boisseaux de blé pendant les cinq premiers mois de la nouvelle campagne agricole.

Je croyais que lorsque cette annonce a été faite par le ministre des Finances, le ministre de l'Agriculture (M. Greene) bondirait et dirait que l'augmentation des ventes placerait le gouvernement devant l'urgente nécessité d'agrandir l'élévateur à céréales de Prince Rupert et de reconnaître comme il se doit que la ville de Prince Rupert a l'un des meilleurs ports de la côte ouest, port libre de glace toute l'année et plus rapproché de l'Orient que n'importe quel autre port du continent. Je comptais aussi qu'il annoncerait que le gouvernement reconnaît cette ville comme tête de lignes des chemins de fer Nationaux du Canada transportant le blé des Prairies, ainsi que le fait que sous le régime conservateur, on avait recommandé que l'élévateur à grain soit agrandi à cause des ventes de blé. Lorsque le premier ministre (M. Pearson) a déclaré l'autre jour que le déficit de l'Expo n'était pas disproportionné à cause des coûts croissants de la construction, j'ai pensé que le ministre suivrait l'exemple de son chef et dirait que les soumissions de prix pour le rajout à l'élévateur à grains de Prince Rupert ne semblaient pas disproportionnés compte tenu de l'augmentation du coût de la construction.

J'exhorte le ministre à changer d'avis et à reconnaître la ville de Prince Rupert. Ne tardons pas davantage sinon les ventes de blé cesseront et nous nous retrouverons là où nous étions en 1951 alors que les élévateurs à grains ne fonctionnaient pas.

[M. Howard.]

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je dirai tout d'abord que je suis certes d'accord, sur un grand nombre de points avec le député de Skeena en ce qui concerne l'utilité de l'élévateur à grain de Prince-Rupert, et du rajout projeté. Qu'il soit bien entendu que le projet n'a nullement été mis de côté; il n'est que remis à plus tard. Je dois signaler que les soumissions ont dépassé de 70 p. 100 le coût prévu; une telle hausse de 70 p. 100 ne peut sûrement pas être considérée comme insignifiante.

Je signale que le fait de fixer à une date ultérieure la construction du rajout ne dérangera en rien les expéditions de céréales depuis ce port, car les horaires d'expédition peuvent demeurer les mêmes si les employés réguliers travaillent en surtemps et si l'on embauche pendant quelque temps de la main-d'œuvre supplémentaire. Quoi qu'en pensent les auteurs des lettres désobligeantes qui circulent, les expéditions de céréales en provenance de l'Ouest ne seront donc aucunement touchées.

● (11.00 p.m.)

De même, je pense qu'une manutention efficace à Prince-Rupert, grâce aux agrandissements projetés, est très souhaitable pour l'avenir. Je signale que les agrandissements proposés devraient d'abord donner plus d'espace pour travailler, afin que, pendant le chargement d'un navire, on puisse facilement se préparer à décharger le navire suivant, simultanément et avec le même personnel et les mêmes installations. Ainsi, du point de vue de la manutention des céréales, il y aura plus de surtemps et plus d'employés qu'à présent.

Sans aucun doute, à part le fait que les soumissions étaient très élevées, la remise à plus tard de ce projet faisait partie de l'engagement global du gouvernement de restreindre les prêts à cause des tendances inflationnistes. Le simple bon sens veut que si nous nous en tenons à ce principe, et si le gouvernement a toujours l'intention de différer 10 p. 100 de ses engagements dans le domaine de la construction, le ministère de l'Agriculture ne peut pas refuser de faire sa part. Bel et bien de dire que nous observerons la consigne pourvu que les autres ministères le fassent mais que nous puissions continuer comme avant.

Nous avons fait notre possible pour réduire de 10 p. 100 les dépenses de construction de tous les ministères, afin de donner suite à notre décision de freiner l'inflation et de maintenir nos coûts de revient. A ma connaissance, c'est le seul projet du ministère de l'Agriculture qui soit différé en Colombie-Britannique et je ne crois pas du tout que